

par Suzy Castor

Mon Pays a un caillot de sang dans la gorge....Après les pleurs et les douleurs, on entendra monter le chant qui séchera toutes tes larmes, ô mon beau Pays sans écho.

On entendra monter le chant des enfants qui auront seize ans, à la prochaine pleine lune.

Même si je dors sous la terre, leur chanson saura me rejoindre et je dirai dans un poème

que j'écrirai avec mes os : Mon beau Pays ? Pas mort ! Pas mort !

Anthony Phelps

Il a suffi de 33 secondes pour que tout un pays bascule dans l'horreur et sombre dans le désarroi. Trois mois après ce cataclysme qui nous a atteints au plus profond de nous mêmes, nous essayons encore d'interpréter la signification de ce tragique événement dans notre vie de peuple. Nous ne le répéterons jamais assez, le bilan des chiffres malgré leur froideur, soulignent l'ampleur et l'horreur d'une des catastrophes les plus inédites du XXIème siècle : 300 000 morts (proportionnellement à la population les pertes en vie humaines équivaldraient à 4 millions 620 000 en Chine), 1 million de sans logis, Plus de 600 000 déplacés, 400 000 mutilés, la destruction des symboles des pouvoirs publics, du patrimoine culturel, des bâtiments administratifs, des infrastructures, des villas, des taudis, des centres économiques, des écoles, des lieux de cultes etc.

Depuis trois mois nous nous affrontons quotidiennement, à la perte irremplaçable des centaines de milliers de vies et l'absence, combien lourde, des ressources humaines les plus qualifiées. Les souffrances émotionnelles et le déchirement du tissu social, culturel et intellectuel du peuple haïtien sont des blessures encore vives. Le choc psychologique, d'autant plus fort qu'inattendu, à un niveau ou à un autre nous a tous traumatisés. « Le syndrome du béton », présent dans toutes les couches sociales, s'est greffé sur l'incertitude des menaces de catastrophes à venir sous forme d'un autre séisme, de cyclones, d'inondations, de glissements de terrain ou même de tsunamis...

Dès les premiers moments, les initiatives spontanées de la population ont permis de sauver les victimes, recueillir les morts, secourir les rescapés, reconforter les vivants, établir des refuges provisoires dans la zone métropolitaine ou recourir au retrait sécurisant dans les provinces. Elles ont suppléé à l'absence de l'action du gouvernement, dépassé par les événements, désarmé et impuissant à résoudre les urgences, à orienter et à accompagner les populations. Trois mois après le séisme, malgré peut-être des efforts louables et la présentation à Washington le 31 mars dernier d'un document par le gouvernement, on n'arrive pas encore à percevoir un plan clair et net ni sur la gestion et la coordination de l'aide humanitaire ni sur l'établissement des priorités aux différentes phases de l'après séisme.

L'état des lieux c'est l'immense capital de sympathie, le formidable élan de générosité, la massive réponse humanitaire et la « tendresse » des peuples du monde envers Haïti pour répéter René Depestre. A nos partenaires et amis traditionnels se sont ajoutés des gouvernements du monde entier qui ont montré leur préoccupation par de rapides interventions. Haïti, n'a jamais reçu autant de visites de chefs d'Etat ou de personnalités d'institutions internationales qui ont réitérés leur message de respect et d'affection à la population haïtienne. La société civile des quatre coins du monde a œuvré pour manifester son appui et sa solidarité sous diverses formes. Indépendamment des forces militaires, 60 à 80 000 étrangers se sont installés à Port-au-Prince depuis le 12 janvier.

Les catastrophes naturelles ont souvent révélé des défaillances sociales et ont quelquefois provoqué des séismes politiques. Plus que jamais, en cette circonstance particulière, les contradictions du système économique social et la profonde crise qui traverse la société haïtienne depuis déjà plusieurs décennies sont mises à découvert. L'absence de l'Etat, le manque d'institutionnalisation, l'inefficacité de certains organismes, l'extension du dénuement, l'extrême vulnérabilité, la précarité et la dépendance dans lesquels vit le peuple haïtien, s'étalent de façon évidente. Le séisme a fait surgir sur la place publique les symptômes du malaise social d'une société d'exclusion à deux vitesses.

Aujourd'hui, la réalité reste terrible sur le terrain et les immenses et profonds problèmes à résoudre s'entremêlent aux urgences qu'on ne peut ajourner à la construction à moyen et long terme. Il s'agit avant tout d'assurer une vie digne à des milliers de déplacés, de protéger

la population du danger permanent de l'écroulement des maisons fissurées, de nettoyer la ville, de procurer des services médicaux aux sinistrés, de gérer les 1053 camps de réfugiés qui, d'une part, risquent de devenir une triste permanence selon le mot de Lionel Trouillot et, d'autre part, de se convertir, chaque jour davantage, en une bombe à retardement, de procéder à la réouverture des écoles, d'accompagner psychologiquement des enfants et adultes désemparés, de réaliser une meilleure gestion et coordination de l'aide, de relancer ou de mettre en marche une économie atteinte dans ses moelles et de remettre debout un pays effondré. Tâche gigantesque s'il en est !

Qu'on en soit conscient ou non, qu'on en soit convaincu ou qu'on le dise sans y croire, un fait est certain : l'Haïti de l'avant et de l'après 12 janvier est différente. Même le statu quo acquiert aujourd'hui une toute autre signification pour cette nation secouée dans ses fondations mêmes. La spécificité de la réponse à l'urgence déterminera irrémédiablement les voies et caractéristiques de la reconstruction.

I. Opportunités et dangers.

Il a été en maintes fois souligné, avec raison, que cette catastrophe peut, malgré ses déchirures, se convertir en opportunités. Elle a fait apparaître le meilleur de notre peuple. La grande solidarité et le dévouement inestimable déployés par toutes les couches sociales de la zone métropolitaine, des villes de provinces ou des sections communales, ont fait réapparaître, avec une vigueur inattendue, des valeurs qui semblaient être en retrait dans notre société, et qui constituent des ressorts indispensables dans toute entreprise de construction dans ce moment tellement difficile. Toutefois, si on n'y prend garde, si cet élan spontané ne s'encadre dans une grande « coumbite » nationale qui pose les problèmes des majorités et manifeste un appui réel pour les solutionner, il peut rapidement se transformer en un sauve-qui-peut personnel, en un repli de l'individualisme à outrance, en attentisme ou encore en encouragement à la mentalité d'assistés

La surprenante détermination du peuple haïtien pour affronter la réalité du post séisme dans les camps et les quartiers, démontre, une fois de plus, les atouts réels et potentiels de sa force, de son dynamisme et de sa créativité pour entreprendre cette tâche herculéenne qui nous échauffe. Elle est porteuse d'espoir. Cependant, cette résistance de la vie, cette force

dans le malheur risque de se cantonner dans une lutte désespérée pour la survie et la gestion de la misère et ne pas arriver à faire, en ce début du XXIème siècle, le saut pour devenir une lutte pour la vie et contre l'exclusion, pour la pleine dignité et l'équité, pour la conquête d'une citoyenneté pour tous. Pour le moment, nous ne sommes pas encore sortis du pire. Le plus difficile nous attend encore et nous guette aussi le danger de nous installer dans une anormalité qui se convertit sous nos yeux en la normalité du quotidien.

L'urgence créée par le tremblement de terre et le fait d'avoir un président non rééligible à la fin de son mandat devraient favoriser l'adoption d'un certain nombre de décisions stratégiques et l'application de dispositions plus difficiles dans des circonstances normales en dépit de leur impopularité ou des intérêts immédiats lésés. Trois mois d'état d'urgence accordés au gouvernement, n'ont pas été mis à profit pour prendre courageusement certaines mesures réclamées par les circonstances en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à l'environnement, (carrière de sables, définition des règles de jeu nettes et claires dans le partenariat public privé, réforme de la justice etc). Deux illustrations claires de cette réalité : La destruction de 80% des écoles en majorité privées, de la zone métropolitaine, offre l'occasion de promouvoir le nouveau système d'éducation, colonne vertébrale de tout programme de changement, rêve bicentenaire depuis l'indépendance. Par ailleurs, le profit qu'on pourrait tirer du fait inédit de l'exode de Port-au-Prince vers l'intérieur, pour implémenter un vaste programme de réhabilitation des provinces et des sections communales et mettre en marche la décentralisation l'une des priorités dans le développement du pays prévue par la Constitution de 1987, mais bloquée depuis déjà plus de deux décennies.

Mais le laissez faire, l'indécision du pouvoir et l'imposition d'intérêts mesquins de certains secteurs, peuvent constituer un allié très puissant pour le statu quo et empêcher de changer ce qui mérite d'être changé. Bien plus, la sollicitude de l'exécutif de renouveler et de prolonger l'état d'urgence à 18 mois crée une inquiétante confusion, aux conséquences imprévisibles. L'état d'urgence à court terme pourrait être converti en état d'exception à long terme.

L'aide massive des gouvernements, de la société civile mondiale et les remises de dettes représentent un pivot puissant pour ouvrir l'ère de la reconstruction, Il est évident

qu'« aucune nation ne pourrait répondre à elle seule à une catastrophe de cette ampleur sans un large support de la communauté internationale ». Le séisme, là encore, offre une opportunité pour construire un autre système de solidarité et un autre modèle de coopération.

Mais, considérant l'extrême fragilité de l'Etat haïtien, certains secteurs pour des motifs divers et inavoués, veulent faire revivre les vieux démons d'hier en signalant que la meilleure façon de reconstruire Haïti serait d'en confier l'administration, pour une certaine période, à tel ou tel Etat reconnu pour sa gouvernance. D'autres, plus nuancés, recommandent à cette fin la constitution d'un consortium de pays amis sous les auspices des Nations Unies. Malgré les réitérations de tous pour que « le gouvernement haïtien soit partie prenante de toutes les prises de décisions », l'adoption de certaines dispositions, et de certaines pratiques, avec ou sans subtilités, renforcent actuellement cette tutelle larvée qui ne dit pas officiellement son nom. Sans même remonter aux conséquences du système post occupation de 1915 et sans faux fuyant, il faudra nous interroger sur les résultats de la liste déjà longue des interventions qui se sont répétées depuis déjà plus d'une décennie. Il ne faudrait, en aucun cas, que le séisme du 12 janvier 2010 conduise nos partenaires à planifier une nouvelle intervention en Haïti, quelque soit sa forme, avec par exemple la Commission Intérimaire Pour La Reconstruction d'Haïti (CIRH). Haïti, si on n'y prend garde pourrait servir de laboratoire pour une véritable exploration de nouvelles voies de tutelle en ce début du XXIème siècle. Il faudra toujours rappeler qu'il incombe au peuple haïtien, et non à la Communauté internationale, d'assumer la lourde responsabilité de la refondation nationale. Les pays donateurs ne doivent pas se substituer à l'Etat haïtien ou tout simplement le coiffer. Le fait que plusieurs d'entre nous jugent opportun de le réitérer à chaque fois, prouve qu'il y a un problème.

Enfin trois grands atouts s'offrent à Haïti pour changer cette opportunité en réalité. D'une part, la jeunesse de la population qui peut lui assurer dynamisme, vigueur, générosité et créativité, mais aussi qui caresse le rêve d'atteindre l'Eldorado au-delà de nos mers et, d'autre part, les femmes qui représentent le potan mitan de notre société mais sont écrasées par de dures contraintes multiformes. Enfin la diaspora mobilisée dès les premiers moments du séisme, offre de façon inestimable pour cette reconstruction, sa réserve d'expériences et

de compétences techniques, intellectuelles et professionnelles.

III.- Des remises en question indispensables

A partir du post séisme, on se réfère de plus en plus au terme de la « refondation » de la nation, prôné par des patriotes depuis les années 70. S'il est vrai que ce vocable n'a pas la même signification pour tous, il se situe objectivement dans la dimension historique haïtienne et renvoie à notre expérience de peuple et de nation. Il traduit, selon Gérard Pierre-Charles, « la nécessité de rupture, de dépassement et de renouvellement qui mettent en cause d'importantes structures, institutions et pratiques de caractère politique, social et culturel ». Pour arriver à convertir les opportunités du moment en réalités, il faut nécessairement des ruptures et des remises en question.

L'État haïtien déjà fortement fragilisé, s'est effondré avec le séisme. Se pose le grand défi que ce moment tragique soit le catalyseur de son indispensable transformation. La rupture doit être accomplie pour réconcilier l'Etat et la nation, finir avec la république au service de la minorité, combattre l'exclusion et transformer l'administration publique. Ce moment décisif de la vie nationale exige la mise en chantier de l'économie, la construction du système d'éducation, de la santé, de la justice, la délocalisation et la décentralisation indispensables pour le bon fonctionnement de l'Etat et des collectivités territoriales, de même que le mieux-être des citoyens et citoyennes. Il réclame l'adoption de dispositions qui ne peuvent attendre. Il faut combler tellement de déficits : crédibilité, transparence, défense des intérêts populaires, recouvrement de la souveraineté.

La réalité c'est l'existence de plans non appliqués et qui, à partir du post séisme, provenant de diverses entités officielles ou non, d'associations ou d'institutions haïtiennes ou étrangères ont foisonnés. . Certains sont excellents, quelques-uns moins bons, d'autres simplement mauvais. Cependant, on déplore, dans cette cacophonie, l'absence de l'orientation d'un gouvernement qui, tenant compte de toutes ces suggestions, présenterait aux citoyens, pour être négocié, sans faux semblant, un projet national cohérent, solidaire des intérêts de la nation dans toutes ses composantes et replaçant Haïti dans le contexte international. Mais, malgré les apparences, ne devons-nous pas, hélas faire le constat d'une

démission patente ?

Se pose en toute urgence l'institutionnalisation indispensable pour assurer la bonne marche du pays à tous les niveaux et dans tous les domaines. Un exemple entre mille : la corruption omniprésente et intolérable aussi bien des nationaux que des étrangers, innerve la société en général. Sans une institutionnalisation réelle et tant que le système judiciaire ne fonctionnera comme il se doit ; malgré les dénonciations et la création de commissions d'enquêtes, cette situation restera ce qu'elle est ... Il est évident que sous toutes les latitudes et dans n'importe quelle société, l'impunité est le terreau du développement de la corruption. Haïti n'est pas une exception.

La refondation et l'institutionnalisation demandent aussi de grands changements dans le fonctionnement des partis politiques et des organisations de la société civile. Il ne reste qu'une seule issue aux dirigeants et aux élites haïtiennes : changer de comportement, s'organiser de façons multiformes, renforcer les mouvements sociaux et participer activement aux chantiers de reconstruction de la nation. De leur côté, les masses haïtiennes doivent acquérir plus de confiance en soi et en leur capacité et abandonner cette mentalité d'assistés pour dépasser la situation actuelle et ne pas être à la merci de leaders messianiques ou populistes.

Le processus historique de chaque pays est unique. Cependant, nous devons analyser d'autres expériences comme celle du Rwanda, malgré ses limitations et des situations fort différentes. Pour évaluer les résultats de ce mariage entre l'adoption de mesures stratégiques, la formation, la sensibilisation, l'éducation avec la légalisation des dispositions, le fonctionnement adéquat de la justice, et l'application rigoureuse de la loi pour tous, sans distinction aucune.

Les circonstances actuelles pourraient créer la perspective d'une nouvelle coopération avec une communauté internationale omniprésente et omnipuissante. Il faut admettre que si le succès de cette coopération repose sur le fonctionnement de l'État haïtien, la volonté politique du pouvoir et la participation des Haïtiens, il n'en reste pas moins vrai que l'absence de l'État a abouti à un poids écrasant de la communauté internationale. Les partenaires traditionnels et les nouveaux du Sud sont présents avec nous, décidés à s'investir au delà de

l'urgence pour un développement durable. Là encore, sans aucun faux-fuyant, il faut avoir le courage de considérer le bilan de cette coopération et, les résultats (ou même l'échec) ne pourront être mis unilatéralement sur le compte des Haïtiens. Certes, ils sont liés à la crise structurelle ou à des conjonctures explosives en Haïti, mais en même temps sont dues aussi à la conception même de la coopération, (dette liée ; sauvegarde de zones d'influence ; destination finale de l'aide ; comportement des « experts » ; conséquences perverses pour le pays ; reproductions systématiques et sans discernement aucun de schémas appliqués dans d'autres pays ; recherche dérangeante de visibilité ; politique de gaspillages inconsidérés etc.) Comment arriver à une stratégie de coopération qui reflète la réalité complexe et les besoins fondamentaux du peuple haïtien ?

De même il faut avoir le courage de faire l'évaluation du mandat de la mission de la MINUSTAH et des résultats obtenus. Après six ans de présence continue, la formation de la police nationale permet-elle d'assurer la sécurité publique et de considérer un retrait progressif des forces des Nations Unies ? Pourquoi réitère-t-on tellement qu'il faut prévoir un maintien dans les prochaines décennies de cette force ?

La reconstruction ne pourra se faire sans la participation des acteurs locaux, de la diaspora et ceux de la communauté internationale. Tout d'abord qu'il soit clair que la reconstruction n'est pas seulement la construction d'édifices dans les zones affectées. Pour arriver à profiter de l'injection massive des capitaux qui semblent s'annoncer, il faut trouver, dans un chemin plein d'embûches et de difficultés d'ordre politique, social, économique et humain, des réponses originales pour rebâtir une nouvelle société, sinon le danger existe d'agrandir le fossé entre riches et pauvres, de créer de nouveaux millionnaires haïtiens et étrangers et de faire de cette épreuve, une nouvelle occasion manquée. L'intelligence et la créativité culturelle sont les leviers indispensables à la renaissance et à la modernisation de la nouvelle Haïti. Carlos Fuentes reconnaît que le plus grand capital de l'Amérique latine est une culture d'une profondeur et d'une continuité qui ne s'est jamais rompue, et que rien n'a pu interrompre. En Haïti, davantage peut-être qu'en Amérique latine, devant le constant échec de la construction d'une nouvelle société, se pose la question suivante : comment transporter cette continuité et cette vigueur extraordinaire de la culture à la vie politique et économique ?

Port au Prince, capitale d'un pays où toute une société prendra enfin le chemin de la réalisation d'un rêve bicentenaire, où chaque Haïtien se sent citoyen à part entière, doit être reconstruite comme la ville de l'humanité. Puisse cette reconstruction de la refondation introduire, dans le concert des nations, une Haïti souveraine qui reflète ces temps nouveaux pour lesquels nous travaillons tous. Est-ce une utopie ? Nous l'adoptons de façon consciente car, comme le disait Eduardo Galeano : L'utopie est comme la ligne à l'horizon, nous avançons d'un pas et elle recule de deux. A quoi donc sert-elle ? Elle nous permet de marcher et de lutter.